## **CERTIFICAT MEDICAL**

## DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT

Je soussigné(e), 22NJA FADIL
Docteur en Médecine, certifie avoir examiné
Mr/Mme ALISTAIR (ALEC) LETCHER
Né(e) le 13 JOIN 1995
et avoir constaté, ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la
pratique de la course à pied en compétition.
Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres le
Signature et Cachet du Médecin

Le décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contreindication à la pratique du sport porte à 3 ans la validité de ce document UNIQUEMENT pour le renouvellement d'une licence sportive. Pour la participation à une compétition sportive des nonlicenciés, un certificat médical daté de moins d'un an au jour de la compétition reste obligatoire.